

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER

Gallargues-le-Montueux

Vendredi 13 décembre 2024

Ordre du jour

1. Revue générale des projets et point sur l'utilisation de l'enveloppe financière
2. Analyse et vote de 6 nouveaux projets pour avis d'opportunité

Date de convocation : 05/12/2024

Membres en exercice : 20 titulaires et 20 suppléants

Membres votants : votes exprimés 11/20 en début de séance

La règle du double quorum est respectée : quorum général et aucun groupe d'intérêt n'est majoritaire.

L'an deux mille vingt-quatre, le treize décembre, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue a été consulté.

PRÉSENTS :

Collège des élus publics (3/8) : Pierre MARTINEZ, François GRANIER, Laurence BARDUCA-FAUQUET ;

Collège des acteurs socio-économiques (4/7) : Christian BOURDON, Robert LEFORT, Daniel PAYEN et Valérien PITARCH (1 voix), Gérard GALET ;

Collège des citoyens et de la société civile (4/5) : Thomas KREISER, Claude CONSTANT, Daniel REMY et Gisèle OLLIVIER.

INVITÉS TECHNIQUES : Guillaume GIAI MINIETTI

ÉQUIPE DU GAL : Maxime CHARLIER, Aude FAYE, Adrien MONTIZON

EXCUSÉS :

Collège des élus publics : Josiane ROSIER-DUFOND, Olivier PENIN, Marielle NEPOTY, Katy GUYOT, Francine CHALMETON, Philippe GRAS, Thierry AGNEL, Patrice SPEZIALE, Isabelle DE MONTGOLFIER, Jérôme BOISSON ;

Collège des acteurs socio-économiques : Éric VIDAL, Virginie PONTILLO, Rémi DUMAS, Nathalie BRUEL, Monique BOISSEREN ;

Collège des citoyens et de la société civile : Christian MERCIER, Frédéric FONTVIEILLE, Laure EMERY ;

Pierre MARTINEZ préside le comité de programmation et annonce l'ordre du jour de la séance.

1. Revue générale des projets

Maxime Charlier détaille la liste des dossiers récemment rencontrés et ceux réorientés par l'équipe technique du GAL en vue d'une demande d'aide (voir annexe *Liste des projets*).

2. Point sur l'utilisation de l'enveloppe financière

Le président rappelle que d'ores et déjà 25 projets ont bénéficié d'un avis d'opportunité favorable du comité au titre de la programmation LEADER 2023-2027, soient 518 202 € d'aides LEADER aux projets. Cela représente 55 % du million d'euros dédié aux projets du territoire.

Les 6 projets candidats à l'ordre du jour de cette séance du 13 décembre totalisent 170 000 € d'aides, soit une consommation théorique de l'enveloppe dédiée aux projets de 73%.

3. Analyse et vote de 6 projets pour avis d'opportunité

RÉNOVATION DE LA PISTE DES ARÈNES - Beauvoisin

Présentation par Mylène Cayzac – Maire de Beauvoisin

CALENDRIER : 2025

RESULTATS ATTENDUS :

La rénovation de la piste et de la contre piste s'avère nécessaire du fait de l'évolution de la réglementation de la Fédération Française de Courses Camarguaises (FFCC), mais aussi de la détérioration de celle-ci par le temps :

- Dépose des planches, poteaux existants,
- Réalisation de la longrine en béton armé,
- Mise en place des poteaux métalliques et barrières bois,
- Terrassement de l'ensemble de la piste,
- Remblais en matériaux d'apport et compactage.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
Lot 1 Terrassement		34 708 €			
Lot 2 Maçonnerie		24 600 €	Autofinancement	55%	49 608 €
Lot 3 Serrurerie		30 300 €	Aide LEADER	45%	40 000 €
Coût TOTAL		89 608 €	TOTAL	100%	89 608 €
☑ Plafond et plancher FEADER respectés					

Remarques en séance : Pierre MARTINEZ félicite le projet, inspirant pour les communes comme Sommières dont la piste est à rénover. Claude Constant déplore que le dispositif d'aide régional de soutien aux équipements sportifs aient un plancher de 200 000 € de dépenses éligibles car cela exclut la rénovation de la plupart des arènes et les projets ruraux en général. Mme Katy Guyot a été interpellée afin de proposer une dérogation dans le cadre du plan Camargue.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10	Pour :	11
	Abstention :	0
	Contre :	0

ÉTUDE DE FAISABILITE MOBILITÉS COLLECTIVES - CC Terre de Camargue

Présentation par Marion Eyssette – chef de projet Transition écologique CCTC

CALENDRIER : novembre 2024 à octobre 2025

RESULTATS ATTENDUS :

- Les solutions de mobilités durables travaillées sont : l'extension de la future navette urbaine du Grau-du-Roi aux 3 communes et la création d'un tram train à l'échelle de la CCTC.
- Le bureau d'étude missionné devra proposer des scénarios de déploiement des trois projets précités en détaillant finement les conditions de mise en place et de réussite ainsi que les aspects financiers et organisationnels en découlant.
- Durée estimative de la mission : 9 à 12 mois.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT
Prestation bureau d'étude	50 000 €
Coût TOTAL	50 000 €

PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
État – Fonds vert (sollicité)	50% 25 000 €
Autofinancement	20% 10 000 €
Aide LEADER	30% 15 000 €
TOTAL	100% 50 000 €

☒ Plafond études/schémas/diagnostics : 15 000€ FEADER

Remarques en séance : Gisèle Ollivier questionne le type d'énergie consommée par la navette intra-urbaine du Grau-du-Roi. Marion Eyssette précise que l'appel d'offre est en cours, mais qu'il est bien prévu dans le cahier des charges le recours à une alternative au diesel (bio diesel ou électrique). Gérard Galet demande si des parkings-relais sont prévus autour de la gare de Saint-Laurent d'Aigouze afin d'orienter le flux saisonnier de voyageurs vers la navette et apaiser les congestions estivales. Marion Eyssette confirme que la commune a identifié plusieurs sites potentiels.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 8/10	Pour : 9
	Abstention : 2
	Contre : 0

CRÉATION DE LA MISSION OENOTOURISME - PETR Vidourle Camargue

Présentation par Maxime Charlier – directeur du PETR

CALENDRIER : octobre 2024 au 31 décembre 2026

RESULTATS ATTENDUS :

Création d'un poste à mi-temps pour :

- Mettre en œuvre la stratégie et le plan d'actions « Vignobles Vidourle Camargue 2023-2026 »
- Accompagner et être renfort auprès des OT du territoire pour le développement de l'offre œnotouristique en partenariat avec Gard et Hérault tourisme et le CRTLO
- Mettre en tourisme le sac œnotouristique « le Comporte »
- Évaluer la mise en œuvre du label Vignobles et Découvertes.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Dépenses de personnel	48 270 €	Autofinancement	36% 22 832 €
Coûts indirects	9 654 €	Aide LEADER	64% 40 000 €
Prestations communication	4 908 €		
Coût TOTAL	62 832 €	TOTAL	100% 62 832 €

☒ Plafond public et OQDP : 40 000€ FEADER

Remarques en séance : Pierre Martinez rappelle l'historique de la mission tourisme du PETR, qui a été l'une des premières compétences confiées au Pays Vidourle Camargue. Thomas Kreiser demande si le label est à ce jour renouvelé. Pierre Martinez précise que le label a été obtenu pour la première fois pendant le COVID et que son animation en a souffert. Le renouvellement a été obtenu en 2023 et la mission œnotourisme va doter le territoire d'une animatrice pour mettre en œuvre le plan d'action soumis à Atout France par les membres de la destination Vignobles et Découvertes Vidourle Camargue. Ce réseau compte 113 « ambassadeurs V&D ». Christian Bourdon serait favorable à une collaboration entre chambres consulaires afin que les vignerons puissent intégrer le projet « Détours Savoir-faire » pour lequel la CMA30 est précurseur.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 7/10	Pour :	8
Pierre Martinez, Laurence Barduca-Fauquet, François Granier ne prennent pas part au vote.	Abstention :	0
	Contre :	0

ÉQUIPEMENT CUISINE INTERCOMMUNALE D'AIGUES-VIVES – CC Rhône-Vistre-Vidourle

Présentation par Roxane Rodin – responsable pôle juridique et commande publique à la CCRVV

CALENDRIER : novembre 2024 à décembre 2025

RESULTATS ATTENDUS :

L'intercommunalité sollicite le soutien du dispositif LEADER afin d'équiper la cuisine du nouveau restaurant scolaire. La cuisine de production dimensionnée pour la préparation de 350 repas par jour et permettra la réception des denrées destinées aux crèches (105 repas et 105 goûters par jour).

- Équipement et aménagement de : vestiaire, buanderie, locaux techniques, réserve froide, légumerie, épicerie, espace de préparation, laverie et self-service.
- 31 équipements existants récupérés et/ou adaptés de l'ancien site.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
Préparation chantier		8 427 €	État	20%	43 200 €
Vestiaire, buanderie, locaux techniques		16 638 €	Région	24%	51 250 €
Réserve froide		48 418 €	Département du Gard	15%	32 400 €
Légumerie, épicerie		5 345 €	Aide LEADER	19%	40 000 €
Espace préparation		79 913 €	Autofinancement	23%	49 150 €
Laverie		48 442 €	TOTAL	100%	216 000 €
Self-service		8 817 €	☒ Plafond public et OQDP : 40 000€ FEADER		
Assiette LEADER		216 000 €			
<i>sur un projet global de</i>		<i>2 087 109 €</i>			

Remarques en séance : Robert Lefort souligne que la présentation met davantage l'accent sur l'impact écologique du projet en comparaison avec la présentation faite en comité technique. Les membres du comité souhaitent relever la note proposée pour mieux valoriser les impacts économiques (circuits courts) et écologique (agriculture biologique) générés par le projet. À l'heure actuelle, le projet ne prévoit pas l'installation de panneaux photovoltaïques. Thomas Kreiser demande si la structure du bâtiment a été conçue pour accueillir à terme le poids de panneaux.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 9/10 Laurence Barduca-Fauquet ne prend pas part au vote.	Pour :	10
	Abstention :	0
	Contre :	0

ÉQUIPEMENT DE LA NOUVELLE CUISINE MUNICIPALE – Commune de Lunel-Viel

Présentation par **Éric Billet**, élu en charge du projet et **Valérie DECOUX**, directrice générale des services

CALENDRIER : novembre 2024 à décembre 2025

RESULTATS ATTENDUS :

La cuisine municipale doit être équipée afin de confectionner sur place jusqu'à 500 repas par jour à destination des enfants des écoles, des crèches et des personnes bénéficiant du portage des repas.

- Début 2025 sera lancé un marché pour l'ameublement, l'équipement en matériel et en électroménager de l'ensemble de la cuisine municipale :
- la légumerie, les chambres froides, le local de préparations chaudes, l'office, la plonge, la réserve et les vestiaires.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		MONTANT HT
Ameublement et équipement		265 000 €
Assiette LEADER		265 000 €
sur un coût total projet de		1 015 189 €

PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
État (DSIL)	20%	53 000 €
Région Occitanie	25%	66 202 €
Autofinancement	40%	105 798 €
Aide LEADER	15%	40 000 €
TOTAL	100%	265 000 €

☒ Plafond public et OQDP : 40 000€ FEADER
☒ Taux plancher 15%

Remarques en séance : Éric Billet répond à Daniel Payen que le soutien à l'agriculture biologique est effectivement l'un des objectifs du projet, bien que l'intention de la commune soit avant tout de déshabituer les enfants de la nourriture industrielles. Il qualifie la tâche de complexe mais essentielle.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 9/10	Pour :	11
	Abstention :	0
	Contre :	0

CRÉATION DES POTAGERS DE LA VIERNE - Commune de Souvignargues

Présentation par Cédric Vernazobres, adjoint au maire en charge du développement durable

CALENDRIER : 2025

RESULTATS ATTENDUS :

Les jardins partagés seront un lieu de citoyenneté et de rencontre. Une association sera créée pour la gestion du lieu.

- Aménagement de 20 parcelles de tailles différentes sur 900 m2,
- Animations et formations par le FD CIVAM
- Des espaces communs (tables de pique-nique, barbecue, pergola...)
- Remise en service d'un puit « oublié » et de son système d'acheminement.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT HT	PLAN DE FINANCEMENT	MONTANT
Clôture	10 000 €	CD 30 (sollicité)	16% 7 200 €
Mobilier	15 000 €	Autofinancement	20% 9 000 €
Irrigation	10 000 €	Aide LEADER	64% 28 800 €
Espace commun	10 000 €		
Coût TOTAL	45 000 €	TOTAL	100% 45 000 €

☒ Plafond et plancher FEADER respectés

Remarques en séance : Cédric Vernazobres précise qu'il s'agit d'un projet de mandat, poussé par la population. Pierre Martinez salue le dynamisme particulier de cette commune et son implication sur les questions d'environnement de besoins des familles. Daniel Rémy alerte sur les difficultés de la vie associative et s'interroge au sujet de la constitution de l'association de jardiniers. L'association sera créée lorsque le projet prendra forme concrètement. En attendant, un conseil consultatif existe et 10 familles intéressées sont déjà identifiées. La commune adhère à la charte Freudon et veut promouvoir l'agroécologie. Une grainothèque sera constituée au printemps à la bibliothèque. Thomas Kreiser questionne l'accessibilité en cheminement doux. En effet, les abords de la route ne sont pas sécurisés mais la commune prévoit à plus long terme ce nécessaire et coûteux chantier. Ainsi l'accès à des animations aux jardins sera possible pour les élèves de l'école.

Il est procédé au vote de la grille de sélection du projet avec une note de 7/10.	Pour : 10
	Abstention : 1
	Contre : 0

4. Points divers

Annuaire des projets sélectionnés

L'annuaire des projets sélectionnés pour cette programmation LEADER 2023-2027 réalisé par Frédéric Cambessedes est présenté aux membres du comité. Il permet de visualiser l'ensemble des projets vus en comité tout au long de l'année et leur répartition géographique. Un point est donné sur la consommation de l'enveloppe par fiche action.

Cliquez ci-après pour accéder à l'[Annuaire projets LEADER 2023-2027](#)

Calendrier 2025 des rencontres de Comité de programmation :

- Vendredi 7 mars à 14h ;
- Vendredi 16 mai à 14h ;
- Vendredi 11 juillet à 14h ;
- Vendredi 10 octobre à 14h ;
- Vendredi 5 décembre à 14h.

Compte-rendu rédigé le 19/12/2024 à Aimargues.

Le Président du GAL,

Pierre Martinez

